

AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **6 décembre 2023 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 850 125
2023-0071	Numéro d'immeuble :	158, chemin Woodard, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<p>1. Autoriser une largeur de 41,15 mètres pour le lot 4 850 125 contrairement à la réglementation qui prescrit une largeur minimale de 50 mètres, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, article 1.2, chapitre 2, zone H-04.</i></p> <p>2. Autoriser une superficie pour le lot 4 850 125 de 3390 mètres carrés contrairement à la réglementation qui prescrit une superficie minimale pour un lot de 5000 mètres carrés, comme indiqué au <i>Règlement de zonage 115-2, article 1.2, chapitre 2, zone H-04.</i></p> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-158-chemin-woodard</p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 17^e jour du mois de novembre de l'an 2023.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques